

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 70 (1919)  
**Heft:** 9-10

**Rubrik:** Cantons

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Le rendement net a ainsi comporté, pour l'exercice 1917/1918, fr. 514 à l'ha. Mais il y a eu anticipation de coupe. Si nous le calculons en admettant la possibilité présumée de 500 m<sup>3</sup>, ce rendement net est ramené à fr. 380 par ha qui reste bien encore le maximum pour la production sylvicole dans notre pays. La coupe de 1917/1918 a compris 3217 m<sup>3</sup> de bois de service et de râperie et 3428 m<sup>3</sup> de bois de feu. Dans ce total, 5740 m<sup>3</sup> étaient des bois résineux et 905 m<sup>3</sup> des feuillus.

Nous ne nous allongerons pas davantage sur ces forêts dont l'examen fut très instructif pour professeurs et étudiants. Cette visite fut un réconfort pour tous. Elle nous a montré à l'œuvre une autorité bourgeoisiale administrant sagelement un domaine forestier admirable, bien consciente de ses responsabilités et sachant continuer, tout en les adaptant à de nouvelles circonstances, des traditions d'ordre et d'esprit intelligemment conservateur.

Nous aurons sans doute l'occasion de revenir sur ces intéressantes forêts quand sera définitivement achevée la revision de leur aménagement.

Il nous est agréable, pour l'instant, de remercier les autorités bourgeoisales de Roggwil et M. l'inspecteur forestier Meyer pour l'accueil cordial qu'ils ont réservé à notre Ecole. Professeurs et étudiants y ont trouvé grand plaisir et fait ample récolte d'observations intéressantes.

H. B.

**Commission de surveillance de la Station de recherches forestières.**  
Le Conseil fédéral a nommé membre de cette commission M. F. Graf, inspecteur forestier à St-Gall, en remplacement du regretté A. Deschwanden, décédé.

---

## CANTONS.

**Vaud.** M. M. Moreillon, inspecteur forestier de l'arrondissement d'Orbe depuis 1899, vient d'être nommé expert forestier au Service cantonal des forêts à Lausanne.

M. Ch. Gonet, nommé au commencement de l'année expert forestier au Service cantonal des forêts, vient d'être promu inspecteur forestier du 15<sup>e</sup> arrondissement (Begnins).

**Lucerne.** L'inspecteur forestier cantonal M. Otto Bühler vient de donner sa démission pour raison d'âge. Né en 1844, M. Bühler était entré dans l'administration forestière en 1871; c'est en 1896 qu'il avait été revêtu des hautes fonctions dont il vient de se démettre. A été désigné comme son successeur: M. Joseph Knüsel, inspecteur forestier d'arrondissement à Eschenbach depuis 1897. Ce dernier vient d'être rem-

placé, à son tour, par M. *Staffelbach*, ci-devant expert forestier à l'inspectorat forestier cantonal, à Lucerne.

**Thurgovie.** M. *A. Schwyter*, inspecteur forestier d'arrondissement à Frauenfeld, vient de démissionner pour raison d'âge. Né en 1840, il a fait partie de l'administration forestière depuis 1861, soit pendant 58 ans; ce sont là de beaux états de service. Son successeur vient d'être désigné en la personne de son fils M. *Anton Schwyter*, adjoint à l'inspectoret forestier cantonal de Glaris depuis 1915.

---

## DIVERS.

---

### Secours forestier à la Belgique.

Lors de la récente réunion des forestiers vaudois à Ballaigues, un sylviculteur a proposé que la Société prenne l'initiative de faire récolter des brins du sapin blanc et du hêtre, de deux ans, dans les futaies vaudoises où ces essences se multiplient en grand, pour les envoyer en Belgique.

Cette proposition a rencontré l'approbation unanime de l'assistance, ainsi que celle de l'inspecteur général des forêts du canton de Neuchâtel qui a promis de faire participer son administration à cette récolte.

Le Comité de la Société vaudoise organisera cette dernière en septembre, en priant les inspecteurs et les gardes, secondés, soit par des ouvriers, soit par des enfants des écoles, d'assurer le ramassage et l'emballage de ces brins.

La rédaction du „Journal“ salue cette initiative avec une vive satisfaction et recommande chaudement aux administrations communales forestières de Vaud et de Neuchâtel, de faire bon accueil à la prochaine circulaire du Comité.

A l'instar des agriculteurs vaudois, qui viennent en aide à la France dévastée en lui envoyant des instruments aratoires et du bétail, les forestiers romands auront à cœur de faciliter à la noble et courageuse Belgique la reconstitution de sa forêt pillée par l'envahisseur.

---

### Gui sur le marronnier.

Le 16 novembre 1918, j'ai trouvé de belles touffes de gui (*Viscum album L.*) sur le marronnier d'Inde (*Aesculus Hippocastanum L.*), dans un parc du canton de Vaud, à 508 m. d'altitude. Je ne puis indiquer la station, de crainte qu'il ne disparaisse, ainsi que cela a été le cas